

Andilly

Les Marais

Le bulletin
14
AUTOMNE 2017

[le dossier]

Espace socio-culturel /p. 8

/ p. 4

/ p. 6

/ p. 16

/ p. 18

/ p. 19

[Actu] [Municipalité] [Assos] [Agenda] [CdC]
en action

Registre pour les personnes vulnérables

Les communes ont l'obligation d'aider les personnes les plus vulnérables en période de grand froid, canicule, ou lors de catastrophes naturelles.

Aussi, le **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE** tient un registre des personnes vulnérables afin de savoir auprès de qui intervenir lors de ces événements.

A qui s'adresse ce registre ?

- Les personnes pouvant être inscrites sont les personnes âgées de 65 ans et plus, qui résident à leur domicile
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile
- les personnes adultes porteuses de handicap.
- les personnes de moins de 65 ans qui le souhaitent à cause de leur état de santé ou d'isolement.

Cette inscription est volontaire et facultative et les données collectées (identité, âge, adresse, coordonnées téléphoniques, personne à prévenir en cas d'urgence, etc.) sont confidentielles.

Comment s'inscrire ?

L'inscription sur le registre se fait à tout moment dès la déclaration de la personne concernée ou de son représentant légal, ou tout autre tiers (Médecin traitant, Service de soins à domicile, etc ...) soit :

- par écrit en complétant la fiche de renseignements disponible en Mairie ou à l'aide du formulaire téléchargeable sur le site www.andillylesmarais.fr
- l'inscription est à déposer en Mairie ou à transmettre par courrier électronique à : **ccas@andillylesmarais**

Vous recevrez un courrier postal de confirmation de votre inscription sur ce registre.

Délais :

Ces données sont conservées jusqu'au décès de la personne en cause ou jusqu'à sa demande de radiation du registre. Il existe un droit d'accès et de rectification des informations inscrites.

Bilan Festipop

Dimanche 9 juillet 2017, les écluses d'Andilly ont revêtu les couleurs du Festipop, 2^e édition de la journée festive et populaire organisée par un collectif d'habitants et d'associations du territoire avec le soutien de la Municipalité d'Andilly et le centre socio-culturel Les Pictons.

40 bénévoles ont permis d'animer cet espace naturel : de la création manuelle, des expositions de photos, une animation blind-test, des démonstrations sportives, du bricolage, de l'accrobranche, de la musique, de la lecture de contes, de la relaxation, des jeux de société, un espace fripes, une zone de gratuité... il y en avait pour tous les goûts !

Une journée champêtre et festive qui a permis à chacun d'exprimer ses talents et de vivre des moments simples synonymes de rencontres et de partage !!!

Rendez-vous pris pour l'année prochaine début juillet.



IRMA – Aides aux sinistrés

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale a délibéré lors de sa séance du 12 septembre dernier à verser un don d'un montant de 500 €, pour soutenir les personnes sinistrées, après le passage ravageur de l'ouragan Irma dans les Caraïbes.

Ceci est une action de soutien et nous adressons nos pensées les plus chaleureuses aux sinistrés ainsi qu'à leurs proches.

Sommaire

2 [CCAS]

4 à 7 [Actus]

Tribal Elek

Accueil des nouveaux arrivants

Arrêté anti-bruit

Le nom de notre commune

Bilan du 14 juillet

CMJ

6 et 12 [Municipalité]

Aménagement du centre-bourg

Rentrée TAP

Responsable pôle Enfance-Jeunesse

Horaires TAP

Appel aux jeunes d'Andilly-les-Marais

Inscription centre de loisirs

Restaurant scolaire

La ludothèque C.L.E.S. des champs

Journée citoyenne

Voisinage solidaire

IRMA - Aide aux sinistrés

Plan Communal de Sauvegarde

ASVP, c'est quoi ?

8 à 11 [le dossier]

Espace socio-culturel

16 et 17 [Assos]

18 [Vivre à Andilly]

19 [du côté de la CDC]

20 [Infos pratiques]



Le bulletin #14 | Automne 2017

Mairie d'Andilly 30, rue de la Paix
17230 Andilly-Les-Marais
Tél. 05 46 01 40 17 • Fax 05 46 68 13 28
accueil@andillylesmarais.fr
www.andillylesmarais.fr
www.facebook.com/mairieandilly



Directeur de la publication : Sylvain FAGOT, Maire

Rédaction : Alain BELLOUARD
alain.bellouard@andillylesmarais.fr

Photos : Mairie, Club Photo-vidéo

Création et mise en page : Sonia AHEHEHINNOU
SOADDICT - www.soaddict.com

Impression : IMPRIMERIE ROCHELAISE
sur papier certifié PEFC 100% 10-31-1240



Dépôt légal n° 1171 • Tirage 1 200 exemplaires



Edito

Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs semaines chacun de vous a retrouvé le chemin du travail ou de l'école après une pause estivale salvatrice. De la même manière, l'équipe municipale et le personnel communal se sont remis au travail pour poursuivre la dynamique des chantiers précédemment entrepris.

Les travaux de l'Espace socio-culturel arriveront à leur terme à la fin du mois d'octobre et laisseront découvrir un magnifique ouvrage communal qui s'inscrira dans la vie de notre centre-bourg. Dans la rénovation de cette vieille maison a été intégrée la mise en valeur des énergies renouvelables avec le choix de la géothermie pour mode de chauffage. Un choix éco-responsable, un choix économique, un choix qui résolument mise sur l'avenir.

Ce bâtiment intergénérationnel permettra à chacun de partager un nouvel espace public et de développer plus encore le vivre ensemble au sein de notre commune. Vous aurez prochainement la possibilité de venir découvrir la bibliothèque et la maison des jeunes lors de l'inauguration qui aura lieu le **samedi 2 décembre à 11h**.

Ce nouvel édifice constitue la première pierre de l'aménagement global du cœur de bourg. Dans les pages qui suivent, vous trouverez les esquisses du cabinet d'architecte urbaniste et paysagiste qui travaille actuellement sur le devenir de notre village. Ce projet ambitieux propose un éclairage complet sur l'ensemble des équipements à réaliser pour améliorer les cheminements doux, le stationnement et le développement de commerces de proximité. Cette étude permettra avant tout aux élus d'avoir un réel document technique sur lequel s'appuyer dans les prochaines années.

Que ce soit ces nouveaux bâtiments municipaux ou les études d'aménagement, ils participent de notre volonté de conduire une politique communale basée sur le vivre ensemble. À sa manière, la rencontre citoyenne que nous vous avons proposée répond à mon espoir de voir chacun s'approprier l'espace public et d'être acteur de la commune.

La journée citoyenne du **14 octobre** prochain répond à cette démarche collective de faire ensemble pour partager et (mieux) vivre ensemble. Venez, découvrez, vivez votre commune, elle n'en sera que plus dynamique et vivante !

Bien cordialement,
Sylvain Fagot

[Actu]



Tribal Elek

Pour la première fois cette année le festival TRIBAL ELEK a eu lieu aux écluses.

Forte d'une équipe très professionnelle, l'organisation a montré le plus grand sérieux dès le début de l'opération.

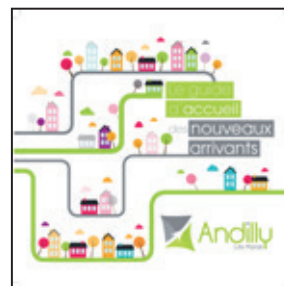
Un travail a été mené avec les pompiers mais aussi les forces de l'ordre afin que tout se déroule au mieux.

Ce fut chose faite !

Un week-end très prometteur puisque, pour la huitième édition de ce festival, le nombre de festivaliers a progressé (près de 2 000).

La commune réfléchit, en partenariat avec les organisateurs, à la nouvelle édition de l'année prochaine !

Accueil des nouveaux arrivants



Comme tous les ans, la commune accueillera les nouveaux arrivants le **samedi 7 octobre à 11h, M.** le Maire sera heureux de présenter la commune aux nouveaux Andillais et leur offrir le verre de l'amitié !

Arrêté anti-bruit

En début d'été, M. le Maire a pris un arrêté municipal concernant les nuisances sonores. (ARRETE n° 2017/72)

Vous pouvez consulter l'arrêté complet sur le site la commune : www.andillylesmarais.com, onglet « Mairie » rubrique « Arrêtés municipaux ».

Cet arrêté a pour but de **réglementer les nuisances sonores** liées à l'utilisation abusive d'outillages de bricolage et de jardinage ainsi que tous les autres bruits répétitifs provoquant une gêne importante.

[Actu]

Le nom de notre commune

L'origine du nom de notre village

Dans un document d'église, on trouve au moyen âge la mention *Eclesia Andeliaci*, ce qui permet d'en déduire que le bourg se nommait *Adeliaci* au premier millénaire.

Ce dernier terme indique qu'il s'agissait à l'origine d'une villa *Andelli* ou domaine d'*Andillius*, riche propriétaire gallo-romain.

Le village était connu au XII^{ème} siècle sous le nom d'*Andilec*.

Au XVI^{ème} siècle, Claude Chastillon a dessiné le château et le bourg s'appelle **Andreville lez Marez**.

Puis la commune a pris le nom d'*Andilly-les-Marais*.

Au gré du temps nous trouvons soit : *Andilly-les-Marais* soit *Andilly*.



Sur une liste des habitants datant de 1794 il est simplement écrit : *Andilly*

Sur le règlement des pompiers en 1913 c'est *Andilly-les-Marais*.

Quand les panneaux d'entrée et de sortie de village ont été installés il y avait seulement écrit : *Andilly*.

Jusqu'à dernièrement où le village a repris son nom d'origine : **Andilly-les-Marais**.

Recherches du club « recherche historique » de la commune.



Bilan du 14 juillet Quelle fête !

Cette année encore, tout était réuni pour que la journée du 14 juillet soit une fête familiale, conviviale et chaleureuse.

Le soleil était de la partie, les animations bien présentes et surtout un cadre magnifique, grâce à notre nouvelle salle « La Passerelle ».

Les associations ont répondu présentes pour la mise en place et l'animation de l'après midi. Vous avez été de très nombreux citoyens de la commune à venir l'après-midi avec les enfants et encore plus nombreux que l'année dernière au moment du repas.

L'apothéose de la soirée fut le feu d'artifice, remercions nos artificiers, Maurice, Gérard et James.



Appel à candidature

Ce conseil a pour but de donner la parole à la jeune génération qui souhaite participer à l'amélioration de la vie à Andilly les Marais en s'inscrivant dans une démarche citoyenne.

Depuis sa création en 2014, les jeunes se sont mobilisés et ont pu faire part de leur envie et souhait pour leur commune.

Alors si tu as envie que les choses bougent sur la commune, que tu es âgé entre 10 et 20 ans et que tu es domicilié à Andilly, rejoins le Conseil Municipal des Jeunes pour pouvoir exercer pleinement ton pouvoir de jeune citoyen.

Les bulletins d'inscription sont à ta disposition à l'accueil de la Mairie jusqu'au 15 octobre 2017 ou vous pouvez l'imprimer via le facebook du CMJ Andilly et le déposer en Mairie.

[**Municipalité en action**]**Projet d'aménagement du centre-bourg**

Vue sur la placette à créer en partie Est de la place en face de la mairie
Aménagement de commerces à étudier.



Vue existante

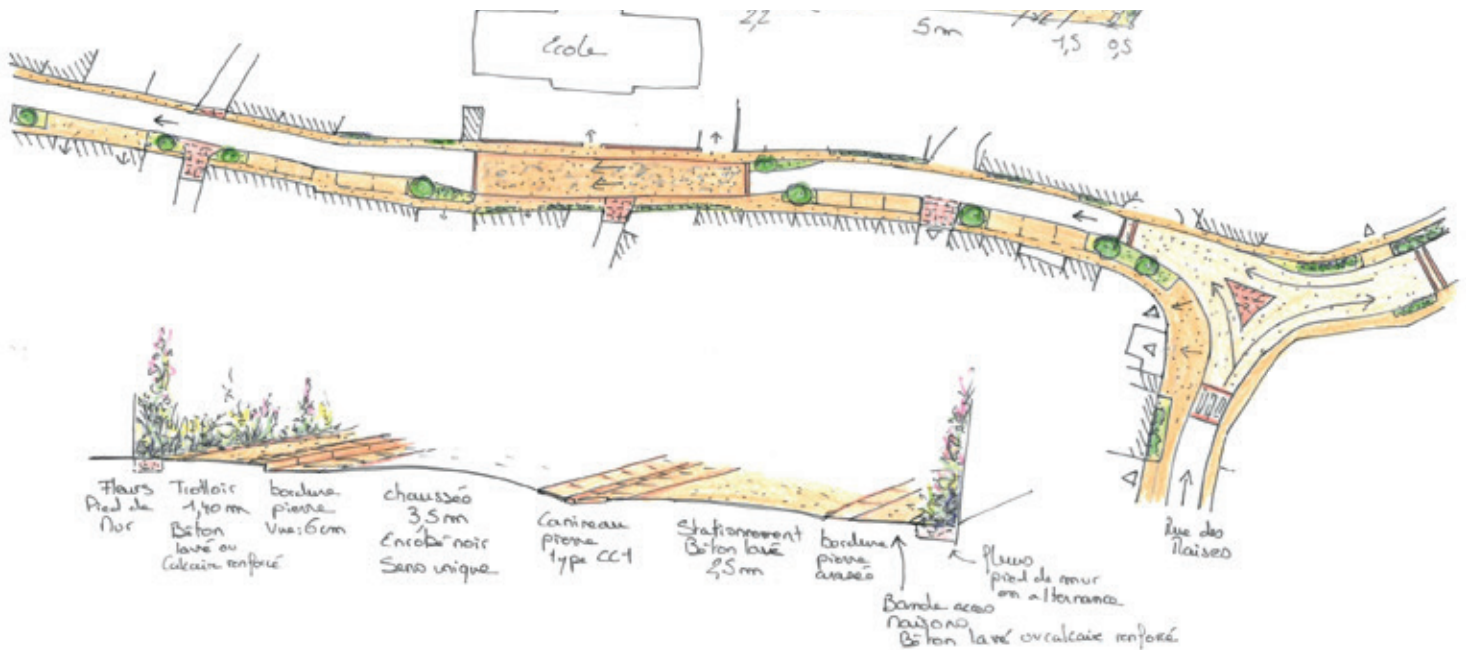


L'ancien escalier et le mail d'origine



Exemple de commerce

[Municipalité en action]



Une vision globale, une vision sur plus de 20 ans de notre commune.

C'est, le plus souvent, en prenant de la hauteur et de la distance que l'on a le meilleur recul pour analyser et proposer une vision stratégique et organisée des événements. Dans le cadre de l'opération de réflexion sur l'aménagement du centre bourg, l'équipe municipale a choisi de mener cette réflexion en s'appuyant sur les compétences d'un cabinet d'architectes urbanistes et paysagistes. La municipalité a ainsi passé un marché de maîtrise d'œuvre en groupement de commande avec le département pour l'aménagement de la traverse et des espaces publics communaux. Le bureau d'études PERNET et A2I INFRA travaillent depuis le printemps 2017 sur un diagnostic et des esquisses de cette revitalisation du centre bourg.

Les principaux objectifs du projet :

- Sécuriser la traversée du bourg.
- Valoriser le patrimoine bâti, paysager et historique de la commune et notamment la place de l'église.
- Créer un cœur de bourg attractif et apaisé.
- Sécuriser les déplacements doux et notamment les jonctions entre les différents équipements.
- Gérer le traitement des eaux pluviales.
- Maintenir une offre de stationnement en accompagnement des commerces et équipements.

Cette étude offrira la possibilité de définir les orientations de cet aménagement sur le long terme. Le chiffrage des travaux sera intégré à l'étude et permettra à la commune d'avoir une visibilité sur le phasage et la réalisation de cette opération de revalorisation du centre bourg.

Budget de l'étude de Maîtrise d'œuvre :

PART DÉPARTEMENT	PART COMMUNE
18 846€	11 904€
BUDGET TOTAL DU GROUPEMENT DE COMMANDE	
30 750€	

Le diagnostic, les grandes orientations et les premières esquisses seront présentés dans un prochain bulletin municipal.

[le dossier]

Espace socio-culturel

La valorisation du patrimoine

Ce projet de construction d'un espace socio-culturel n'était pas inscrit dans la feuille de route de l'équipe municipale. Né de l'opportunité de la vente d'une vieille bâtisse située derrière l'église, ce projet s'est très vite révélé comme étant la première pierre participant à la valorisation et au développement du centre bourg. Dès le départ, le Maire a souhaité conserver la structure du bâtiment existant tout en associant une extension plus contemporaine. Ce chantier aura permis de révéler, par le travail qualitatif des compagnons du devoir, une magnifique façade en pierres de taille avec son puits attenant.

M. Lucas, architecte du cabinet Frénésis, aura su parfaitement marier la valorisation de ce patrimoine communal avec la fonctionnalité d'un bâtiment recevant du public.



Miser sur l'insertion professionnelle

Dans le cahier des charges de ce chantier réunissant plus de 10 entreprises était prévu un volet d'insertion professionnelle. Deux lots ont été spécifiquement dégagés de l'appel d'offres pour être réservé au chantier école d'insertion de La Briqueterie. La démolition et une partie des aménagements extérieurs ont ainsi été confiées à l'équipe encadrée par M. Patois.

[le dossier]

Un chantier qui a pris du retard

Initialement prévue début juillet, la livraison du chantier de l'espace socio-culturel aura pris plusieurs mois de retard faute à l'entreprise de menuiseries extérieures qui a connu de grandes difficultés financières. Un investisseur a repris cet établissement permettant au chantier de se poursuivre sans nouvel appel d'offres mais avec plus de deux mois de décalage.



[le dossier]



GÉOTHERMIE : Quand la commune mise sur les énergies renouvelables

Pour ce nouvel espace socio-culturel, l'équipe municipale s'est orientée vers la construction d'un bâtiment bioclimatique. En privilégiant la géothermie verticale comme mode de chauffage, le choix politique serait de miser sur un mode de production énergétique éco-responsable. Les énergies renouvelables ont la qualité d'être inépuisables et de dégager très peu de gaz à effet de serre. La géothermie permet d'exploiter une

ressource de chaleur stockée sous la surface de la terre et de s'en servir pour chauffer l'ensemble du bâtiment.

Pour cet édifice communal, trois forages de 100m de profondeur ont été réalisés pour chauffer correctement l'ensemble du bâtiment. Au-delà des frais d'installation, les coûts de fonctionnement de ce chauffage seront définitivement anecdotiques.

[le dossier]



Espace socio-culturel : deux espaces autonomes

Ce nouveau bâtiment communal rassemblera dans ses murs une bibliothèque, gérée par l'association le Livre Nomade, et une maison des jeunes encadrée par le personnel de l'Accueil Collectif des Mineurs d'Andilly. Bien que regroupées dans un même lieu, ces deux entités seront totalement séparées au niveau de l'édifice.

Un espace en cœur de bourg à conquérir

Un travail important a été fait pour créer un environnement convivial autour de cet espace socio-culturel. Une attention toute particulière a ainsi été portée sur le mobilier urbain et les espaces partagés. Ce travail d'aménagement extérieur sera à découvrir à la livraison du chantier et le jour de l'inauguration.

QUELQUES CHIFFRES :

Début des travaux	Nov. 2016	Mobilier de la bibliothèque	14 762 €HT
Coût des travaux du bâtiment	302 332 €HT	Mobilier extérieur	14 641 €HT
Coût des travaux extérieurs	25 430 €HT	Superficie du bâtiment	255 m²



[Municipalité en action]



Rentrée **TAP**

Pour l'année scolaire 2017-2018, la municipalité a tenu à poursuivre les TAP afin de proposer aux enfants des activités variées pour contribuer à leur ouverture d'esprit et à la découverte de nouvelles activités comme du skate, de la mosaïque, de la poterie, de l'aquarelle et un atelier cuisine. Les partenariats avec certaines associations de la commune se poursuivent notamment la décoration pour les animations des

Zozos d'Aunis ou les rencontres intergénérationnelles avec la maison de retraite de Marans.

Durant cette nouvelle année scolaire, la municipalité, les équipes enseignantes ainsi que les parents élus réfléchiront à une éventuelle refonte de l'organisation de la semaine et une suppression des TAP. La réflexion portera aussi sur l'évolution des effectifs dans les deux écoles élémentaires.



Responsable du pôle Enfance-Jeunesse

Les différents services liés à l'enfance et à la jeunesse compte environ une vingtaine d'agents. Dans un souci de meilleures gestion et organisation des tâches, Aurélie Bernard, directrice du centre de loisirs, a été nommée responsable de pôle et sera l'interlocutrice privilégiée des familles.

Horaires TAP

Ecole maternelle : mardi et vendredi 15h-16h30
Ecole élémentaire Andilly-Bourg et Sérigny :
lundi et jeudi 14h45 -16h15

Appel aux jeunes d'Andilly-les-marais

Tu as **entre 11 ans et 17 ans**, tu veux t'investir dans l'espace jeune en cours de réalisation, alors prends contact avec les animateurs au **06 78 55 12 48** ou **acm.andilly@gmail.com**

Vous êtes attendus nombreux pour partager vos idées.

Inscriptions pour le centre de loisirs

Mercredi en période scolaire :
lundi midi dernier délai

Périodes de vacances :
trois semaines avant le début des vacances

Attention, le centre de loisirs sera seulement ouvert du 2 au 5 Janvier 2018



Renseignement :
06 78 55 12 48 ou
acm.andilly@gmail.com

[Municipalité en action]



Restaurant scolaire

Vous avez un peu de temps et vous avez envie de vous investir dans l'élaboration des menus de la cantine, alors vous pouvez rejoindre la commission cantine qui se réunit toutes les trois semaines le lundi à 16h30 dans les locaux du restaurant scolaire.

La première commission a lieu le 11 septembre, puis le 2 octobre.



Vous pouvez vous faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie ou auprès d'Aurélié Bernard au 06 78 55 12 48.

La ludothèque C.L.E.S. des Champs

La ludothèque est installée à La Laigne dans un lieu d'environ 200 m² mis à disposition par la CDC Aunis Atlantique. La répartition des différents espaces permet à chacun de jouer sur place selon son âge et ses envies. 2000 jeux et jouets sont disponibles. Vous pourrez repartir en empruntant des jeux pour jouer à la maison.

Nous vous accueillons :

- Mardi - Jeudi - Vendredi 9h à 12h et 16h30 à 18h30
- Mercredi 9h à 12h et 14h à 18h30
- Samedi 14h30 à 18h30.



Pour en savoir plus : Contactez Lucile ou Cheyenne au 05 46 01 70 85 ou cles.des.champs@wanadoo.fr (adhésion, horaires, inscription, etc)

Les animations sur place

(adhésion, sur inscription pour une bonne organisation)

- Du 3 au 6 Octobre : « Autour d'un jeu » - Jeu du marteau
- Le 13 octobre : soirée jeux adultes - Jeux de stratégie
- Le 20 octobre : soirée ados (à définir ensemble)
- Du 7 au 10 Novembre : « Autour d'un jeu » - animation puzzle (pour tous les âges)
- Le 17 novembre : soirée jeux adultes - les grands classiques

Les Itinérances de la Toussaint

(tout public, gratuit)

- 24 et 25 octobre à MARANS
- 26 et 27 octobre à ANGLIERS
- 31 octobre à ST SAUVEUR
- 2 et 3 novembre à ST JEAN DE LVERSAY



[Municipalité en action]

Journée citoyenne



La municipalité propose à toutes les bonnes volontés de se retrouver pour la seconde édition automnale de la matinée citoyenne :

**SAMEDI
14 OCTOBRE
2017**

Le principe demeure le même : différents ateliers durant la matinée et un repas convivial à la salle des fêtes de Sérigny. Les bulletins d'inscription seront distribués dans vos boîtes aux lettres et à remettre en mairie. D'ores et déjà, merci à tous ceux qui nous rejoindront lors de cette manifestation.

Le voisinage solidaire

**S'ENGAGER ET DEVENIR VOLONTAIRE
AUPRES DES SENIORS ET DES PERSONNES INVALIDES**

LE VOISINAGE SOLIDAIRE, c'est regarder autour de soi et se faire connaître auprès de la Mairie pour proposer votre aide pour les seniors ainsi qu'aux personnes en difficultés, pour leur offrir la possibilité par des moyens de covoiturage, permettant l'accompagnement aux courses hebdomadaires.

Par sa simplicité et les avantages qu'il apporte, le covoiturage révolutionne la mobilité des seniors.

Acteurs de la vie locale, ce geste citoyen permettra de dynamiser le tissu intergénérationnel

Comment faire ?

Il suffit de s'inscrire auprès de la Mairie ou par mail ccas@andillylesmarais.fr



Ô Bistrot Gourmand

Le café restaurant de Sérigny a changé de propriétaire. Mme Halle et M. Danis ont repris depuis peu l'établissement. Ancien charcutier, M. Danis tiens à réaliser des menus avec des produits frais et cuisinés sur place à des prix très abordables.

Souhaitons leur la bienvenue !

[Municipalité en action]

Le PCS : Plan Communal de Sauvegarde

Le diagnostic, les grandes orientations et les premières esquisses seront présentés dans un prochain Bulletin Municipal.

En cas de catastrophe survenant sur notre territoire, l'équipe municipale, assistée des services communaux, est tenue d'assurer la sécurité de ses administrés. Pour ce faire, nous pouvons nous appuyer sur le plan communal de sauvegarde (PCS) qui identifie et organise les actions qui devront être mises en œuvre par la commune en cas de crise. La catastrophe récente liée à la tempête Xynthia est là pour nous rappeler la nécessité de se préparer face aux aléas susceptibles d'impacter notre

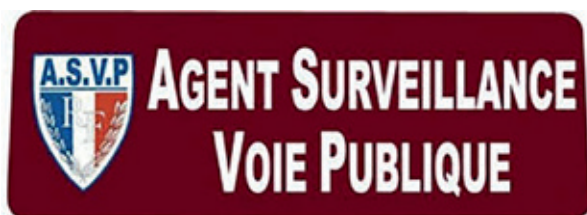


commune. M. Le maire a également souhaité renforcer ce dispositif d'alertes en l'accompagnant d'une Réserve Communale de Sauvegarde. Composée de personnes volontaires et bénévoles désireuses de s'investir au service de leur commune, la réserve communale de sauvegarde a vocation à renforcer ponctuellement les moyens municipaux mobilisés pour faire face aux accidents et catastrophes affectant le territoire.

Le PCS est consultable sur le site internet de la commune. La réserve communale de sauvegarde est, pour sa part, en cours de finalisation.



ASVP, c'est quoi ?



La commune a souhaité créer un nouveau poste d'agent avec le recrutement d'un ASVP.

ASVP, qu'est-ce que ?

L'Agent de Surveillance Voie Publique, son rôle, ses prérogatives :

L'ASVP est un agent communal, agréé par le procureur de la République et assermenté par le tribunal de Police afin de pouvoir remplir ses missions de verbalisation. Il aura prêté serment devant le tribunal de grande instance.

En contact permanent avec la population, il assure aussi la relation entre les différents services de la commune.

Ses missions

- Surveillance des voies publiques, il est en mesure de constater et de verbaliser lorsque cela est nécessaire. (stationnement, nuisance sonores, propreté de la voie publique...)
- Accueil et renseignement des usagers de la voie publique communale.
- Présence aux sorties d'école.
- Bon fonctionnement des bâtiments communaux et plus précisément lors de la location de notre salle des fêtes.
- Contrôle de la cohérence des permis de construire
- Suivi de la gestion et régulation du chauffage des bâtiments communaux.

Comme on peut le constater, les missions de l'ASVP sont assez variées et ne se concentrent pas uniquement sur l'aspect verbalisation. Le recrutement est actuellement en cours pour une affectation début novembre.

Il doit être un lien social entre tous !

[ASSO]

Club Loisirs et Détente Andilly-Sérigny

Rejoignez-nous tous les mardis après-midi à partir de 14h dans une ambiance conviviale à la salle centrale. Vous pourrez partager divers jeux (belote, tarot, scrabble etc..) autour d'un bon café pour les plus gourmands.

Cotisation : 12 € - goûter : 1 €

Programme depuis le début de l'année :

Concours de belote, sorties restaurant, voyages Ile d'Yeu et Saumurois, pique-nique aux Ecluses..

Programme à venir :

Marche du vin nouveau à Charron le 17 novembre, sortie Cabaret à l'Ange Bleu aux portes de Bordeaux le 6 décembre (il reste des places).

Et aussi, rendez-vous le mercredi matin à 10h00 place de l'Eglise pour vous dégourdir les jambes grâce à une petite marche entre « copines » (les copains sont aussi conviés!).

Contact :

Marie-Jo Lamont, Présidente de l'Association
05 46 01 45 91 - 06 67 05 83 27

Tennis de table

La section tennis de table de l'amicale laïque reprendra ses entraînements le mardi 12 septembre 2017 à 20 heures 30 dans la salle des fêtes d'Andilly (place de l'église). Venez nous retrouver pour un moment de détente et de loisirs sportifs.

Il n'y a pas de niveau demandé et nous ne pratiquons pas de compétition.

Vous pouvez venir nous rencontrer lors d'une séance.

Pour tout renseignement vous pouvez prendre contact avec Monsieur Thierry Batiot au 05 46 01 58 13.

A très bientôt

Tennis TCA

La saison tennistique a déjà repris mais il n'est pas trop tard pour vous inscrire.

En formule loisir ou compétition, petits et grands, seront les bienvenus au sein du TENNIS CLUB D'ANDILLY LES MARAIS.

Comme chaque année, trois courts extérieurs dont deux éclairés ainsi qu'un court couvert sont mis à la disposition de nos adhérents.

Pour de plus amples renseignements veuillez appeler au 06 64 99 57 24 ou 06 77 65 75 25.

Gymnastique volontaire Andilly

Depuis 1974, notre club GV ANDILLY, affilié à la FFEPGV : Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire, dit oui au Sport Santé plaisir !

Séances variées et adaptées, actives ou douces et dans tous les cas conviviales, c'est ce que nos animatrices diplômées vous proposent tout au long de la saison sportive.

Nos cours

Lundi : 9h30/10h30 - Salle des Fêtes, Andilly
Renforcement musculaire, avec Claire.

Judi : 20h15/21h15 - Salle des Fêtes, Andilly
Zumba Fitness, avec Valérie.

Nous vous accueillons à partir du lundi 11 septembre 2017 à la Salle des Fêtes d'Andilly et les inscriptions se feront sur place.

Contactez Isabelle au 09 62 02 24 54 ou isa.desgranges@wanadoo.fr pour de plus amples renseignements.

Le sport est source de bien-être moral et physique, aussi nous vous accueillerons pour deux séances découvertes gratuites.

Le Jardin en folie

TROC 'AUTOMNE 2017

Le Samedi 7 octobre 2017 se tiendra le traditionnel Troc de plants l'automne du Jardin en Folie

L'association vous propose d'acquérir des plantes aromatiques, des fleurs, des vivaces, des arbustes et de vous donner des conseillers.

Un espace est prévu pour vos échanges de plants

Pour les enfants un quizz ludique et amusant tout au long des allées du jardin d'agrément.

Un concours artistique sur le thème « réaliser des animaux avec des pommes de pins » est ouvert à tous et aux écoles. Les réalisations seront exposées.

Vous pourrez rencontrer les associations Andillaises et la Briqueterie tout au long de la journée

Pour calmer les petits creux, stand de restauration rapide, crêpes et vente de confiture maison.

La manifestation se déroulera sous chapiteau au 18.G rue du Grand Moulin à Andilly de 10h à 17h. Entrée libre
Contact tél 06.85.28.70.69 et lejardinenfolie@gmail.com
Bernard Losfeld pour le jardin en folie

Tas d'beaux Jeux

Et pan, c'est en effet le coup de départ de cette quatrième saison ... L'année dernière s'est fini comme elle avait démarré, bonne humeur et échanges autour des jeux ! Nous nous retrouvons toujours le premier vendredi de chaque mois à l'ancienne Salle des Fêtes d'Andilly, à partir de 18h30 jusqu'à pas d'heures, pour jouer !

Pas de limite d'âge ici, des plus jeunes auxautres, une même passion ! Se retrouver, échanger et partager ! Nous nous efforçons d'acquérir les dernières sorties ludiques du moment, de vous les expliquer... certains ramènent également leurs jeux... bref, simplicité et convivialité. Comme dirait une marque de sandwich moyennasse : « venez comme vous êtes » .

Nous vous attendons donc tous, dès le 6 Octobre !!

Le blog est toujours disponible : <http://tasd beauxjeuxandil.wixsite.com/blog>

En projet : l'équipe travaille sur une nouvelle journée « jeux », voir une bourse de jeux d'occasion...

A suivre alors ! Ludiquement, Manu, Stéphane et David.

La Symphonie Créative

La Symphonie Créative est une association de trois animatrices, Annabelle, Natacha et Emeline, passionnées de loisirs créatifs et de chant, basée sur ANDILLY. Elle propose son nouveau programme de 2017 /2018. IL a été conçu pour faire plaisir à tout le monde !

Ateliers parents/enfants, les samedis de 16h à 18h, durant lequel il y a un moment de complicité entre le parent et l'enfant.

L'apéro créa à partir de 18h, est un temps d'échanges entre créateurs et créatrices selon un thème avec du matériel mis à disposition. Le tout dans une ambiance conviviale, autour de choses à grignoter ou à boire que chacun apporte.

Les ateliers au HANGAR sont autour de la capsule. Ils se déroulent à la cave à bière le samedi de 14h à 17h et se terminent autour d'un verre. Et enfin, des ateliers couture et chant qui ont pour but d'acquérir des bases dans ses domaines, les samedis de 16h à 18h.

Les dates des ateliers sont indiquées dans le dépliant consultable via notre Facebook la symphonie créative.

Information au 06 62 31 20 32.

Email : lasymphonicreative@gmail.com

Mais encore mieux, venez à notre rencontre !

[ASSO]

Les ZOZOS d'Aunis reviennent !!!

FETE DE LA CITROUILLE

Le 31 octobre est une date à retenir... pour la troisième année consécutive, Les ZOZOS d'Aunis vous proposent de partager un moment festif autour de la Fête de la Citrouille... La salle des fêtes d'Andilly, place de l'église, sera décorée sur la thématique d'Halloween, un goûter sera offert à tous les enfants déguisés à partir de 16h, un repas diabolique sera proposé à 20h, suivi d'un spectacle par la troupe amateur de cabaret humoristique les Zozos d'Aunis... tel est le programme de la soirée qui va vous réserver beaucoup de surprises... Et pour que la fête soit plus folle, venez faire la fête déguisés ! Un prix sera remis au meilleur déguisement enfant et adulte. En attendant de se retrouver, n'oubliez pas de réserver votre repas auprès de Sylvie au 06 61 94 75 87 (nombre de places limitées).

Yosekan Budo

Rentrée de l' Ecole de Yoseikan Budo de Andilly
Le temps est venu de décrocher les gants et ressortir le kimono. L'Ecole de Yoseikan Budo Andillaise reprendra les cours dès le vendredi 15 septembre à 17h30. Les enfants de plus de 9 ans seront les premiers à fouler le tatami cette saison, suivis par les adolescents de 18h30 à 20 h et enfin les adultes de 20 h à 21h30. Pas de changement pour les horaires donc, les tarifs ou encore l'équipe pédagogique. Les enfants de 6 à 9 ans auront quant à eux cours le mardi de 18h30 à 19h30 juste avant le second cours adultes. A bientôt à la salle des fêtes de Sérigny, rue basse. Sébastien Dérand, président et enseignant.

Théâtre les Copains du Marais

La saison théâtrale reprendra courant septembre par sa traditionnelle réunion pour faire le choix de la nouvelle pièce. Pour cette nouvelle saison nous serons 6 femmes et 4 hommes. Retenez les dates des représentations qui auront lieu le samedi 17 mars, dimanche 18 mars, vendredi 23 mars et samedi 24 mars 2018.

Si vous êtes intéressés pour intégrer le groupe des copains du marais, pour jouer, souffler ou simplement donner un coup de main, montage des décors, sécurité, n'hésitez pas à me contacter.

Pour les personnes intéressées pour jouer nous prévenir avant fin juin, car nous commençons à lire les pièces pendant l'été suivant le nombre d'acteurs et actrices. Vous pouvez toujours venir nous voir aux répétitions qui ont lieu à la salle des fêtes le lundi et mercredi à 20h30 à partir de fin septembre.

Pour tous renseignements s'adresser au responsable M. Gillibert au 05 46 01 44 69.

Section Yoga

Le yoga reprendra le mardi 19 septembre 2017 à la salle des fêtes d'Andilly place de l'église.
Horaires de 19 h à 20 h 15. Le premier cours est gratuit. Inscriptions sur place. Il vous sera demandé pour les nouveaux adhérents, 1 certificat médical. Les cours sont à régler directement au professeur Mr Laurent RONCAJOLI. Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Gillibert au 05 46 01 44 69.

Le Livre Nomade

Une boîte à livres a été fabriquée par les bénévoles de la bibliothèque et installée dans le parc (près des jeux pour enfants)

Après avoir été vandalisée nous avons décidé de la réparer et persistons à la remettre en place !

La boîte à livre qu'est ce que c'est ?

Les livres dans cette boîte ne sont ni perdus, ni oubliés, mais juste pour vous. Les livres déposés sont des dons que les personnes ont envie de partager.

Suivez votre envie et servez vous.

Lisez-les, ramenez -les, ou gardez -les, ou encore déposez-les dans une autre ville, dans une boîte similaire.

Cette boîte est votre boîte

Respectez-la, elle n'est pas un vide grenier ni une poubelle.

La bibliothèque la remplit en plus de vos propres dons.

Bonne lecture, Bon voyage

Club Recherches Historique

Le club « recherche historique » a fait, comme chaque année, son exposition. Le sujet : la vigne à Andilly-les-Marais ; en Aunis » se prêtait à la délocalisation, nous sommes donc allés nous installer dans le super chai de Léone qui possède deux pressoirs et beaucoup d'objets autour de la vigne et des vendanges, d'autres prêts sont venus augmenter cette collection. Une dégustation faite par le club d'œnologie d'Andilly-les-Marais nous a permis de goûter des cépages anciens utilisés sur notre territoire. Si des personnes sont désireuses de nous rejoindre, nous nous réunissons le troisième jeudi du mois au premier étage de la poste.

ASA FOOT

Après la trêve estivale, les footballeurs seniors de l' A S A ont repris le chemin du stade Yves Auteffe depuis le 1er août. Entraînements et matchs amicaux se sont succédés pour préparer activement la nouvelle saison dont l'objectif prioritaire sera bien entendu le maintien de l'équipe fanion après la tout récente accession en Division 2. Le club enregistre cette saison une nouvelle catégorie au sein de ses équipes: les U19 qui évolueront comme les U17 et U15 en entente avec le club voisin le FC Nord 17.

Concernant les plus jeunes, la rentrée de l'école de football a eu lieu le mercredi 06 septembre et accueille les enfants tous les mercredis après midi (sauf vacances scolaires) Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter.

Seniors : 06 22 68 48 94

Ecole de Football & Jeunes : 06 78 91 75 61

Retrouvez toute l'actualité du club en direct sur notre profil facebook AS Andilly ou sur www.asandilly.com

École de musique « accord parfait »

l'école a fait sa rentrée en musique et en danse, mais il n'est pas trop tard pour vous inscrire, il reste encore quelques places. Les conditions d'inscriptions sont à retirer en mairie et vous pouvez tel au 05 46 01 42 51 ou au 09 81 31 49 71. une jolie citation de bob Marley pour vous encourager à faire de la musique : « la musique peut rendre les hommes libres »

IMA'Djinn - CASTING !!

Ima'Djinn, association de chanteurs à Andilly, cherche de nouveaux talents pour participer aux projets musicaux de 2017-2018.

Vous aimez chanter, vous aimez monter sur scène et savez vous repérez sur une bande instrumentale ? Venez nous rejoindre très vite, on vous attend ! Retrouvez nous tous les jeudis soirs, à partir de 21h, à la salle haute (au dessus de la salle des fêtes d'Andilly). Renseignements au 06 50 84 15 71 ou par email : emilasol18@gmail.com

[Vivre à Andilly]



Les rendez-vous d'Andilly-les-marais

Samedi 7 octobre	Pot d'accueil des nouveaux arrivants offert par la municipalité à la mairie, à 11 h. Troc de plants organisé par Le Jardin en folie au 18 G rue du Grand Moulin, de 10 h à 17 h.
Samedi 14 octobre	Journée citoyenne
Samedi & dimanche 21 et 22 octobre	Exposition « L'Aunis, terre et mer » organisée par « l'association d'histoire et géographie en Pays Aunisien » à la salle de fêtes d'ANDILLY.
Mardi 31 octobre	Repas spectacle « Fête de la citrouille » organisé par « Les Zozos d'Aunis », salle des fêtes d'ANDILLY, à partir de 17 h.
Samedi 11 novembre	Cérémonie du 11 novembre suivi du verre de l'amitié. Rassemblement à 10 h 30 devant la Salle des fêtes d'ANDILLY.
Samedi 18 novembre	Défilé de mode par l'association « Mode Modèles et Compagnie », salle polyvalente « La Passerelle ».
Dimanche 19 novembre	Bourse aux jouets organisée par L'Escal, l'association des parents d'élèves d'ANDILLY, salle des fêtes d'ANDILLY.
Samedi & dimanche 25 et 26 novembre	Marché de Noël organisé par « La Symphonie créative », la salle polyvalente « La Passerelle ».
Samedi 2 décembre	Inauguration de l'espace socio-culturel, à 11h.
Samedi 16 décembre	Goûter de Noël organisé par l'Amicale Laïque, salle des fêtes d'ANDILLY. Repas « Réveillons l'hiver » organisé par le centre socio-culturel « Les Pictons », salle polyvalente « La Passerelle ».

État civil

Naissances

- 22 mai 2017 Marin BOULEAU CHARBONNEAU,
- 4 juin 2017 Luca MONTEIRO DOURNELLE,
- 20 juin 2017 Jade NARBEY,
- 4 juillet 2017 Justine HUET,

- 17 juillet 2017 Zélya BAKAN,
- 19 juillet 2017 Malo PICARD.

Décès

- 13 juillet 2017 Hanna HIEBEL.

[Du côté de la CdC]

Pass'sports vacances

LES STAGES SPORTIFS

AU PROGRAMME CETTE ANNÉE :

VACANCES DE LA TOUSSAINT

- Du 23 au 27 octobre 2017 Hip-Hop et gym
- Du 30 octobre au 3 novembre 2017 Mini-moto et futsal
- Du 30 octobre au 3 novembre 2017 Aviron et voile/paddle

VACANCES DE PRINTEMPS

- Du 9 au 13 avril 2018 Voile, pêche et paddle
- Du 9 au 13 avril 2018 Rollers et basket
- Du 16 au 20 avril 2018 Equitation et gym

VACANCES D'ÉTÉ

- Du 14 au 20 juillet 2018 Tour des îles à vélo
- Du 23 au 27 juillet 2018 Kayak et sports de plage
- Du 30 juillet au 3 août 2018 Voile, pêche et paddle
- Du 13 au 17 août 2018 Escalade dans la forêt de Mervent
- Du 20 au 24 août 2018 Découverte du marais en kayak

LES SÉJOURS SPORTIFS 11-16 ANS

NOUS VOUS PROPOSONS DEUX SÉJOURS SPORTIFS :

VACANCES D'HIVER

- Du 11 au 18 février 2018 Séjour ski
- À Saint-Lary Soulan

VACANCES D'ÉTÉ

- Du 9 au 13 juillet 2018 Séjour surf
- À Boyardville

BABY PASS'SPORTS 4 À 6 ANS

- À partir du 13 septembre - de 14h à 15h

UNE ACTIVITÉ D'ÉVEIL SPORTIF POUR LES PETITS ENTRE 4 ET 6 ANS

Forts de leurs expériences en développement moteur et psychosocial des enfants, Jean-Michel, Adeline et Gaëtan proposent aux enfants de 4 à 6 ans un apprentissage sportif tout en douceur.

Apprendre à jouer ensemble, acquérir les premières notions des règles sportives, se révéler dans un sport collectif ou individuel, gagner en autonomie le temps d'une séance sans les parents...tels sont les objectifs du Baby Pass' Sports.

Le Baby Pass' Sports c'est une heure d'activités chaque mercredi avec différentes thématiques : jeux de ballon, jeux d'opposition, jeux de raquette ou encore motricité.

→ Au gymnase de Marans



INFORMATIONS PRATIQUES

Tous les stages sportifs se déroulent de 9h à 17h. Les jeunes sont accueillis par les animateurs sportifs au gymnase de Marans ou à celui de Courçon à votre convenance ; de même pour la fin de journée.

Pour les séjours, le rendez-vous est à la Communauté de Communes à Marans. Les horaires sont communiqués quelques jours avant le départ.

Les pique-niques du midi sont à prévoir sauf pour les séjours où tous les repas sont compris.

TARIFS

Les tarifs sont établis en fonction de votre quotient familial.

	Quotient CAF	Stage semaine	Séjour surf	Séjour ski	Baby Pass' Sports*
QF0	≤350	40 €	120 €	144 €	36 €
QF1	350≤500	60 €	180 €	216 €	54 €
QF2	501≤900	70 €	210 €	252 €	63 €
QF3	901≤1200	90 €	270 €	324 €	81 €
QF4	1200	110 €	330 €	396 €	99 €
QF+	Hors régime CAF	+5 €/jour	+60 €/semaine		23,40 €
QF+	Hors CDC	+5 €/jour	+60 €/semaine		23,40 €

*Les tarifs du Baby Pass' Sports correspondent à l'inscription à l'année

INSCRIPTIONS

Pour chaque stage, le nombre de places est limité à 24 jeunes. Pour les séjours, il y a 20 places pour le surf et 40 pour le ski.

Pièces à fournir :

- Dossier complété (disponible à l'accueil de la CDC ou en ligne www.aunisatlantique.fr)
- Certificat médical
- Attestation quotient familial CAF
- Photocopie assurance extrascolaire
- Chèque de règlement à l'ordre de "Régie de recettes CDC Aunis Atlantique"

Il est également possible de régler en chèque vacances, e-chèque vacances ou en coupon sport.

MON PASS'SPORTS MARANS
SERVICE JEUNESSE ET SPORT
113 route de la Rochelle - 17230 Marans
05 46 48 92 93
contact@aunisatlantique.fr

Défi Familles Energie

Dès le 1er Décembre

le pouvoir

est en vous

faire 8% d'économies, c'est easy*

* facile

www.familles-a-energie-positive.fr

Pas besoin d'être ceinture noire de karaté pour maîtriser et diminuer ses consommations d'énergie !

Familles à énergie positive
engagées pour le climat!

[Infos pratiques]



30, rue de la Paix 17230 Andilly Les Marais
Tél. : 05 46 01 40 17 | Fax : 05 46 68 13 28
accueil@andillylesmarais.fr
secretariat@andillylesmarais.fr
www.andillylesmarais.fr

Bureau de Poste

24, rue de la Paix 17230 Andilly Les Marais
Tél. : 05 46 01 40 45
Du mardi au samedi de 8h15 à 11h15

École maternelle d'Andilly-Les-Marais

Rue des sports 17230 Andilly Les Marais
Tél. : 05 46 01 44 51

École élémentaire d'Andilly-Les-Marais

51, rue de la Paix 17230 Andilly Les Marais
Tél. : 05 46 01 45 06

École élémentaire de Sérigny

Place de l'École 17230 Andilly Les Marais
Tél. : 05 46 01 40 30

Accueil Collectif de Mineurs

École élémentaire d'Andilly Les Marais
51 rue de la Paix 17230 Andilly Les Marais
Coordinateur culturel : 06 78 55 12 48

Services de santé et autres

• PHARMACIE MARTIN

Place du Monument aux Morts
Tél. : 05 46 01 45 49

• ESPACE MÉDICAL

2 rue des Sports 17230 Andilly Les Marais

Orthophonistes	05 46 09 85 27
Médecin	05 46 68 53 33
Infirmières	05 46 01 40 01
Kinésithérapeutes	05 46 01 47 47
Dentiste	05 46 67 70 70

• AIDE À DOMICILE

ADMR **05 46 01 95 29**

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, Jeudi et Vendredi : 9h-12h et 14h-18h
Mardi et Mercredi : 14h - 18h

PERMANENCES

Les adjoints vous reçoivent les samedis de 10h à 12h

Bibliothèque

Tél. : 05 46 66 72 43

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi de 16h30 à 18h30
Mercredi de 15h30 à 17h30
Samedi de 10h à 12h

Ordures ménagères et déchets

Les **emballages recyclables** sont collectés, **toutes les semaines, le mardi à partir de 6h**

Les **déchets ménagers non recyclables** sont collectés, **tous les 15 jours, le lundi à partir de 6h**

Les **papiers** comme le **verre** doivent être déposés dans les points recyclage mis à disposition dans votre commune.

Le ramassage des déchets est effectué par CYCLAD situé à SURGERES.

Pour tout renseignement, vous pouvez les contacter au **05 46 07 16 66** ou sur leur site **www.vals-aunis.com**.

Gendarmeries à proximité d'Andilly

• BRIGADE TERRITORIALE DE PROXIMITÉ DE MARANS

31 Avenue de la Gare 17230 Marans
Tél. : 05 46 01 10 27 | Fax : 05 46 01 18 22
cob.marans@gendarmerie.interieur.gouv.fr

• BRIGADE TERRITORIALE DE PROXIMITÉ DE NUAILLÉ-D'AUNIS

84 Grande Rue 17540 Nuaillé-d'Aunis
Tél. : 05 46 01 81 01
cob.marans@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Numéros d'urgence

Pompiers	18	Police secours	17
SAMU	15	Enfance maltraitée	119
Sans abri	115	Appel d'urgence européen	112